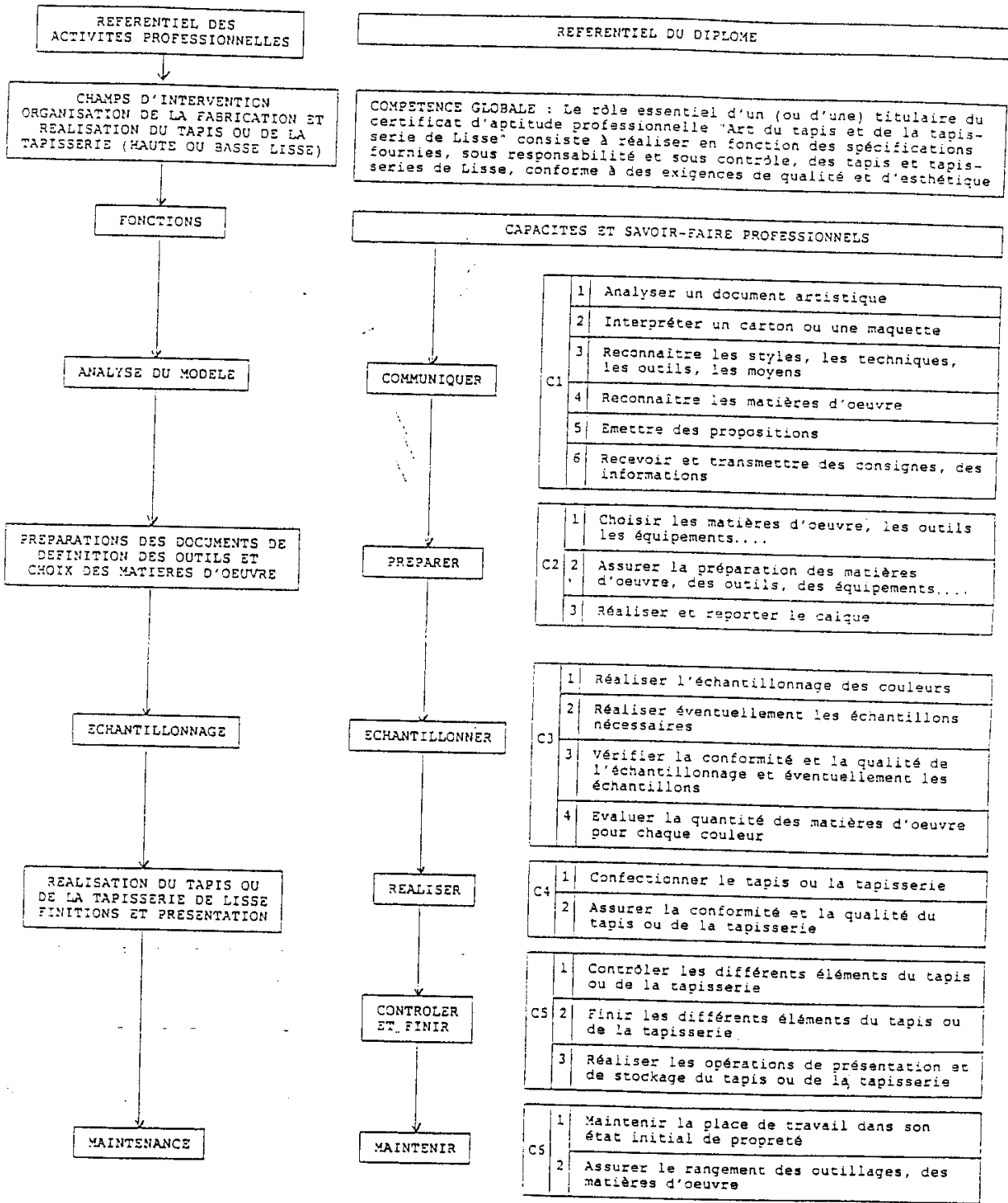


**MISE EN RELATION DES REFERENTIELS
DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES
ET DU DIPLOME**

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE "ARTS DU TAPIS ET DE LA TAPISSERIE DE LISSE"



- C1
- 1 Analyser un document artistique
 - 2 Interpréter un carton ou une maquette
 - 3 Reconnaître les styles, les techniques, les outils, les moyens
 - 4 Reconnaître les matières d'oeuvre
 - 5 Emettre des propositions
 - 6 Recevoir et transmettre des consignes, des informations

- C2
- 1 Choisir les matières d'oeuvre, les outils les équipements....
 - 2 Assurer la préparation des matières d'oeuvre, des outils, des équipements....
 - 3 Réaliser et reporter le calque

- C3
- 1 Réaliser l'échantillonnage des couleurs
 - 2 Réaliser éventuellement les échantillons nécessaires
 - 3 Vérifier la conformité et la qualité de l'échantillonnage et éventuellement les échantillons
 - 4 Evaluer la quantité des matières d'oeuvre pour chaque couleur

- C4
- 1 Confectionner le tapis ou la tapisserie
 - 2 Assurer la conformité et la qualité du tapis ou de la tapisserie

- C5
- 1 Contrôler les différents éléments du tapis ou de la tapisserie
 - 2 Finir les différents éléments du tapis ou de la tapisserie
 - 3 Réaliser les opérations de présentation et de stockage du tapis ou de la tapisserie

- C5
- 1 Maintenir la place de travail dans son état initial de propreté
 - 2 Assurer le rangement des outillages, des matières d'oeuvre